



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Le Ministre

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 25 février 2026

Objet : Question parlementaire n° 3663 du 16 février 2026 de Monsieur le Député Georges Engel et de Monsieur le Député Dan Biancalana concernant « Offices sociaux ».

Madame la Ministre,

En date du 16 février 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil et du Ministre des Affaires intérieures.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Georges Engel et Monsieur le Député Dan Biancalana.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires intérieures

(s.) Léon Gloden